

Par des Randonneurs  
Pour les Randonneurs



CHINON<sup>APC</sup>

# Signes Lins Randos Chevaux

VVR  
VIGNES VINS RANDOS  
*Et toutes vignes sont faites en coteaux*

3 et 4 septembre 2016

Beaumont en Véron

2 jours de randonnée dans l'appellation Chinon

Programme et inscriptions sur le site : <http://equiliberte37.org>

# Vignes Vins et Randos

3 et 4 septembre 2016

Bulletin à retourner avant le  
27 août 2016 à B. DOUBLET  
le puits Bérault  
37240 La Chapelle Blanche St Martin  
Renseignements : 06 63 28 92 78

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Mail .....



Nombre de cavaliers ..... Nombre d' Attelages ..... Nombre d' accompagnateurs .....

Arrivée le vendredi soir

Arrivée le samedi soir

*(N'oubliez pas de remplir la fiche de renseignements en page 2)*



## Détail des tarifs :

Les inscriptions comprennent les dégustations, la logistique, les lots, le foin

Samedi 3 septembre 2016	10,00 €	X	€
Dimanche 4 septembre 2016	10,00 €	X	€
Samedi et dimanche 3 et 4 sept 2016	15,00 €	X	€

## Pour nos adhérents du 37

Samedi 3 septembre adhérents en asso ou dépt	9,00 €	X	€
Dimanche 4 septembre adhérents en asso ou dépt	9,00 €	X	€
Samedi et Dimanche adhérents en asso ou dépt	13,00 €	X	€

## Repas

Petit déjeuner du samedi 3 septembre	4,00 €	X	€
Repas du samedi midi 3 septembre Repas végétarien <input type="checkbox"/>	10,00 €	X	€
Repas du samedi soir 3 septembre	13,00 €	X	€
Petit déjeuner du dimanche 4 septembre	4,00 €	X	€
Repas du dimanche midi 4 septembre	13,00 €	X	€

**Total (chèques libellés à l'ordre d'Equiliberté 37 à adresser à B. Doublet le puits Bérault 37240 La Chapelle Blanche St Martin AVANT LE 27 AOÛT 2016)**

€

## Assurances et autorisations

Les équidés doivent être vaccinés et identifiés. Les participants doivent être assurés en responsabilité civile accident (licence EQUILIBERTE, fédérale ou autre). L'équitation et le Vtt étant considérés comme une activité à risque, nous vous conseillons d'utiliser les protections usuelles (casque, gilet de sécurité etc...). Nous attirons votre attention sur l'intérêt pour vous de posséder une assurance couvrant vos dommages corporels (assurance individuelle accident). Les mineurs devront présenter une autorisation écrite de leurs parents ou partir avec leurs parents.

- J'atteste avoir souscrit à un RC (Responsabilité civile) et que cette dernière est en cours de validité
- J'atteste que mes chevaux sont identifiés et à jour des vaccinations obligatoire
- J'accepte que les photos prises pendant l'évènement VVR soient mises en ligne sur internet ou tout autre support

Date et signature .....

A retourner avant le  
27 août 2016 à B. DOUBLET  
le puits Bérault  
37240 La Chapelle Blanche St Martin  
Renseignements : 06 63 28 92 78

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS



#### Cavaliers participants :

Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....
Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....
Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....
Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....
Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....
Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....
Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....
Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....
Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....
Nom .....	Prénom.....	Assurance .....	N° .....

#### Chevaux participants

Nom .....	n° de Sire ou puce .....
Nom .....	n° de Sire ou puce .....
Nom .....	n° de Sire ou puce .....
Nom .....	n° de Sire ou puce .....
Nom .....	n° de Sire ou puce .....
Nom .....	n° de Sire ou puce .....
Nom .....	n° de Sire ou puce .....
Nom .....	n° de Sire ou puce .....
Nom .....	n° de Sire ou puce .....
Nom .....	n° de Sire ou puce .....



# PROGRAMME DE VIGNES VINS ET RANDOS 2016

**RDV** : Manoir de la Courtinière chez Mr et Mme Francis Audebert, 65 rue du Véron 37420 Beaumont en Véron

**Inscription** : Les documents d'inscription sont sur notre site : <http://equiliberte37.org> Lors de votre arrivée un kit souvenir avec verre, sac, etc vous sera remis, foin et eau sur le terrain.

## Samedi 3 septembre 2016

Départ vers **9 h 00** : pour un circuit d'environ 30 kms

Les arrêts prévus :

**Arrêt 1** : dégustation chez Wilfrid Rouse à Savigny en Véron **entre 10 h 45 et 11 h 15**

**Arrêt 2** : dégustation chez Mr Audebert au manoir de la Courtinière à partir **13 h 00**, suivi du pique-nique sur le terrain d'accueil. Départ à 15 h 30 maxi pour une balade autour des puits du chinonais.

Retour vers 18 h 00 puis transport au village pour repas servi à partir de 19 heures

## Dimanche 6 septembre 2015

Départ entre **8 h 30** et **9 h 00** : pour un circuit d'environ 22 kms

Les arrêts prévus :

**Arrêt 1** : dégustation au château de la Grille à Chinon entre **10 h 30 et 11 h 00**

**Arrêt 2** : dégustation dans la vigne près d'un ancien moulin, entre **11 h 30 et 12 h 00**

A **13 h 30** repas sur le village

Nous vous demandons de respecter les horaires de dégustations pour la bonne organisation de cette rencontre

## **Le village VVR 2016**

Vous pourrez vous restaurer sur place, menu proposé par le Comité des fêtes de Beaumont-en-Véron. **Attention, les repas ne seront servis que sur réservation.** Un groupe de musique animera cette journée et vous pourrez acheter les vins dégustés lors de la randonnée.



Bonne randonnée à tous

## Vignes Vins et Randos - 3 et 4 septembre 2016

### REGLEMENT

Le but de ce rassemblement est de se faire plaisir à randonner, de se retrouver, de faire des rencontres mais aussi de promouvoir l'équitation d'extérieure avec respect des uns et des autres et également de notre environnement.

- Tout cavalier ou meneur participant se doit de maîtriser le cheval aux trois allures. Avoir des chevaux en bon état, entraînés, bien harnachés, pucés et vaccinés. Les documents d'accompagnement des équidés seront exigés
- Tout cavalier ou meneur doit être titulaire d'une RC assurant la pratique de l'équitation pour lui-même et d'une RC propriétaire d'équidés. Celles-ci peuvent être demandées avant le départ de la randonnée. L'équitation d'extérieure n'est pas sans risque, il est vivement conseillé d'être assuré personnellement en risque corporel couramment appelé « individuelle accident ».
- Le port du casque pour la pratique de la randonnée équestre est conseillé, ainsi que le gilet de sécurité. Il est aussi fortement conseillé pour les vététistes, pour randonner en toute sécurité parmi les chevaux et autres.
- Vous êtes donc amené à rencontrer sur les chemins que vous emprunterez des agriculteurs, cycliste, pédestres, vététistes, chasseurs, véhicules motorisés ou autres randonneurs à cheval etc... Vous devrez partager le même espace dans la sécurité et avec courtoisie.
- Vous respecterez votre environnement lors de votre passage ou à l'occasion d'une halte, vous ne laisserez pas de débris (papiers, sacs plastiques, boîtes de conserves etc ...)
- Les fumeurs, vous ne jetterez pas vos mégots même éteints dans la nature.
- Vous devez donc aborder ces utilisateurs au pas, leur demander l'autorisation des les doubler sans oublier de les saluer. Lorsque vous dépasserez un cavalier ou un groupe de cavaliers, vous demanderez également si cela ne gêne pas que vous partiez au trot dans le but de ne pas créer d'accidents.
- Lorsque vous arriverez à hauteur de parcs à animaux, vous repasserez au pas.
- Si vous possédez un cheval qui botte, vous mettrez un beau ruban rouge à sa queue.
- Lors des pauses, veuillez à ne pas intercaler votre cheval dans un groupe de chevaux déjà mis à l'attache. Et laisser suffisamment d'espace entre les chevaux qui ne se connaissent pas.
- Les meneurs devront attelés leurs chevaux au moment de leur départ. Lors d'une pause ils devront laisser une personne à la tête de leurs chevaux attelés, ou aux guides si non ces derniers doivent être dételés.
- Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les participants doivent suivre le circuit proposé. En dehors de ce circuit l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de détérioration de matériel ou de terrain.
- Respectez et laissez en lieu et place le balisage effectué.
- Les enfants mineurs doivent être sous la responsabilité d'un adulte
- N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages que vous pourriez causer à des tiers ou à leurs biens du fait d'un comportement irrespectueux ou irrationnel.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pratiquant qui nuirait à autrui, à l'organisation ou à la sécurité des autres participants et tout cavalier se présentant avec un ou des chevaux blessés ou en mauvais état.

Nous vous remercions de respecter cette charte et nous vous souhaitons de belles randonnées et des bons moments de plaisir parmi nous sur les chemins Chinonais

# VIGNES VINS ET RANDOS

3 et 4 septembre 2016

## PLAN D'ACCES

Rendez-vous chez Mr Francis Audebert Manoir de la Courtinière  
65 rue du Véron 37420 Beaumont en Véron

à partir de 18 h 00 pour les arrivants du Vendredi soir ou samedi soir

8 h 00 pour les autres le samedi et le dimanche matin

